

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18866 - 73ÈME ANNÉE

Une délégation de syndicalistes reçue hier à la Préfecture

La bataille continue pour sauver 40 emplois à Profilage



Les syndicalistes FO-Métaux de Profilage devant la Préfecture hier avant d'être reçus.

40 emplois sur 86 sont menacés par un plan de licenciements à Profilage, filiale d'ArcelorMittal. Les travailleurs se mobilisent. Hier, ils ont mené plusieurs actions au Port et à Saint-Denis. Une délégation a été reçue à la Préfecture. Profilage a en effet reçu d'importantes subventions de l'État au titre du CICE et l'entreprise affiche une trésorerie de 23 millions d'euros.

« ArcelorMittal en lutte. 20 millions d'euros de trésorerie !!! Un service unique les huisseries démantelé !!! Un savoir-faire unique rayé de La Réunion pour qui ? Pour quoi ? Pour servir d'autres intérêts ? Aidez-nous !!! » :

c'était le contenu d'un tract distribué hier à 4.000 exemplaires au Port et à Saint-Denis par les travailleurs de Profilage, filiale d'ArcelorMittal à La Réunion.

ArcelorMittal est un des leaders mondiaux de la métallurgie. Il fait

donc des milliards d'euros de bénéfices tous les ans. À La Réunion, sa filiale, Profilage, a accumulé un « trésor de guerre » estimé à 23 millions d'euros de trésorerie. Elle n'est donc pas en difficulté financière. Mais depuis l'entrée en vi-



Des milliers de tracts ont été distribués.

gueur de la loi El-Khomri, une entreprise peut faire un plan de licenciements officiellement dénommé plan de sauvegarde de l'emploi, PSE, à partir du moment où elle arrive à montrer une baisse de ces bénéfices. La filiale d'ArcelorMittal était dans cette situation l'an dernier, la maison mère a donc sauté sur l'occasion pour faire payer aux travailleurs une coûteuse restructuration.

Savoir-faire unique menacé

Le 21 novembre, les travailleurs avaient fait connaître l'affaire. Ils avaient alors débrayé pendant deux heures et organisé une conférence de presse à laquelle avait participé la députée Huguette Bello. Ils avaient ainsi exposé la situation. Ils avaient notamment souligné que 10 délégués syndicaux sur 11, tous membres de FO-Métaux, étaient visés par cette procédure. Ils soulignaient également que le plan de licenciements allait avoir pour conséquence la fermeture de l'atelier huisserie. Or ce dernier produit un matériel indispensable à la réhabilitation des logements sociaux, car il permet d'adapter une porte à fermeture trois points sans avoir à casser le béton.

Hier, les travailleurs ont organisé une nouvelle mobilisation. Ils se sont postés aux ronds points à l'entrée du Port pour distribuer 3.000

tracts. 1.000 autres exemplaires ont été diffusés à Saint-Denis hier après-midi au Barachois, avant une audience à la Préfecture.

Cette action a permis de constater que leur mouvement suscitait de l'intérêt et des manifestations de solidarité. « Ce qui est en train de nous arriver peut maintenant arriver à n'importe quel travailleur. Avec la loi El-Khomri et les Ordonnances Macron, plus personne n'est protégé », dit un syndicaliste menacé de licenciement, « ceux qui passent sans nous regarder doivent faire attention, leur tour pourrait arriver ». D'où la nécessité d'être solidaire pour gagner cette bataille, poursuit-il

4 membres de la délégation unique du personnel (DUP) et Huguette Bello ont été reçus par 2 représentants du préfet et deux inspecteurs du Travail de la DIECCTE.

La délégation a beaucoup insisté sur le risque de voir disparaître un savoir-faire unique à La Réunion, indispensable à la rénovation des logements sociaux. La fermeture de l'atelier huisserie de Profilage ne fera pas disparaître les besoins, ils devront être satisfaits par l'importation. Avec ce plan de licenciements, c'est une délocalisation qui se dessine au détriment des travailleurs réunionnais.

Des millions grâce au CICE

Les travailleurs ont également pointé la responsabilité de la direction de la filiale dans la crise actuelle. « Cela fait 6 ans que le directeur est là, il aurait dû voir arriver les difficultés et agir en conséquence pour protéger l'emploi », affirme en substance la délégation unique du personnel. La DUP a également constaté que le plan ne respecte pas le Code du Travail, car les critères privilégiés pour déterminer qui va rester sont les compétences et non pas la situation familiale des salariés.

Par ailleurs, la filiale d'ArcelorMittal a bénéficié d'une importante aide publique, notamment au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). C'est pourquoi la délégation a interpellé l'État à ce sujet. « Comment l'État peut déverser des millions dans cette entreprise et laisser passer un tel plan de suppression d'emplois », souligne la DUP.

« Nous avons également beaucoup insisté sur les 23 millions de trésorerie de Profilage, aussi bien Huguette Bello que nous », ajoute la DUP. À la sortie de la rencontre, la députée a en effet précisé que les licenciements annoncés ne sont pas des licenciements économiques mais sont des licenciements boursiers, car la filiale d'ArcelorMittal dispose de cette trésorerie importante.

« L'État va-t-il s'impliquer ? »

Du côté de l'État et de la DIECCTE, ses représentants ont indiqué qu'ils ne disposent pas de moyens légaux pour empêcher un plan de sauvegarde de l'emploi à Profilage, même si l'État a beaucoup investi dans cette entreprise. « Ils ont dit qu'ils veilleront au grain afin que le Code du Travail soit respecté », précisent les syndicalistes qui attendaient mieux que cette réponse. D'où un sentiment mitigé à l'issue de la rencontre : « L'État va-t-il s'impliquer ? » Le prochain rendez-vous est fixé au 7 décembre. Le plan de licenciements devra être alors examiné par la DIECCTE. Les travailleurs n'excluent pas de nouvelles actions pour se faire entendre afin de sauver les 40 emplois menacés à Profilage.

Edito**Un million d'habitants : que faire ?**

Dans 20 ans, La Réunion atteindra 1 million d'habitants. À l'échelle de l'urgence sociale, cette échéance est lointaine. Or, de nombreux Réunionnais dans la précarité aujourd'hui connaîtront cette échéance, avec 20 ans de plus. Et la situation sera plus grave qu'actuellement si rien ne change, car les pauvres seront plus nombreux. Dans son analyse, le PCR a intégré depuis longtemps la croissance de la population comme un élément fondamental. La Réunion aura un million d'habitants, que faire pour améliorer la situation ?

La croissance de la population peut aussi être un atout. Elle va faire émerger de nouveaux besoins. La part des personnes âgées va en effet augmenter. Car en 2050, un tiers des Réunionnais aura plus de 60 ans. Pour le PCR, cette partie de la population sera une source de ces nouveaux besoins qui se traduiront en services. D'où l'idée de proposer un grand service d'intérêt public dans l'aide à la personne.

Cette proposition est aussi une réponse à l'urgence sociale. Car elle vise à résorber les emplois précaires en les transformant en emplois durables. Plus la population de La Réunion augmentera, plus la part des personnes âgées fera de même. Ce phénomène est commun aux pays du monde qui arrive à étendre l'accès aux soins à toute la population, ce qui amène un allongement de l'espérance de vie. En conséquence, les nouveaux besoins sont amenés à devenir permanents, entretenus par les générations successives de Réunionnais qui atteindront l'âge à partir duquel ils seront demandeurs de services adaptés.

En dernier lieu, il est à noter que l'application d'une telle proposition aura aussi pour effet de renforcer le lien entre les générations. Les aînés seront des générateurs d'activités créatrices de revenus pour les plus jeunes. Les échanges intergénérationnels seront nombreux. Ils seront l'occasion pour les plus jeunes d'avoir accès à la richesse de l'expérience des plus anciens. Ainsi pourront-ils être en contact avec une histoire de leur pays, vue au travers du regard de ceux qui y ont participé.

J.B.**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Festival du film « Les Révoltés de l'histoire » à Saint-Denis

Histoire et mémoires de l'esclavage pendant une semaine au cinéma

La ville de Saint-Denis et l'Association Protea organisent le 8e festival du film documentaire de Saint-Denis qui aura lieu jusqu'au 8 décembre au cinéma Ritz. La première projection est prévue ce soir.



Des co-organisateur et partenaires du 8e Festival des Révoltés ; de gauche à droite : René-Louis Pestel et Stéphane Hoarau (Mairie de Saint-Denis), Bruno Maillard (historien, président de l'association Protéa), Jean-Yves Bertogal (poète et slameur), Paul Canaguy (président de l'association Historun).

Pour cette édition, l'organisation a retenue comme thématique « Esclavage : Histoire et mémoires ». De La Réunion à la Jamaïque, en passant par le Brésil, Maurice, les Etats-Unis d'Amérique, Madagascar, La Guadeloupe et le Bénin, les films sélectionnés examinent au fil du temps les facteurs, les mécanismes et les enjeux de l'esclavage. 15 films, tournés par des réalisateurs de La Réunion et du monde entier seront diffusés à l'occasion de cet événement pour tout public. Ils seront prolongés par des débats avec des historiens et des conférences. Des projections spéciales suivie d'un débat seront aussi organisées à l'attention des scolaires ainsi que des conférences interactives à destination de l'ensemble des festivaliers.

Entre le 8e et le 19e siècle, près de 30 millions d'Africains ont été déportés dans le cadre des traites négrières transatlantique, interne ou indianocéanique. Réduits à un statut juridique abject et exploités dans des conditions abominables, ces femmes et ces hommes, moins aliénés qu'ils n'y paraissent au premier abord, ont néanmoins élaborés d'innombrables tactiques pour préserver leur identité, leur intégrité et leur dignité. Héritiers de riches pra-

tiques sociales et culturelles, ils ont par ailleurs contribué à l'édification d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel qui rayonne aujourd'hui à travers le monde.

Au programme ce week-end

Ce soir à partir de 18 heures : La Réunion

LE JARDIN DE LA MÉMOIRE

Entre le 17e et le 19e siècle, Ilha de Moçambique s'impose comme un carrefour stratégique de la traite négrière dans le sud ouest de l'océan Indien où de nombreux captifs ont transité avant d'être déporté à La Réunion.

TERRE MARRONNE

Le marronnage - fugue de l'esclave du domaine de son maître - s'illustre comme la forme la plus emblématique de la résistance servile à La Réunion jusqu'en 1848.

Samedi à partir de 18 heures : Jamaïque

LE PRIX DE LA MÉMOIRE

En 2002, lors d'une visite en Jamaïque, la reine Elizabeth II est interpellée par un groupe de Rastafari demandant des réparations pour l'esclavage pratiqué dans ses colonies par le Royaume-Uni.

QUEEN NANNY : LEGENDARY MARRON CHIEFTAINNESS

Au tournant du 17e et 18e siècle, de puissantes communautés marronnes se sont imposées dans les Blue Mountains de la Jamaïque en obtenant leur autonomie par des traités signés avec les autorités britanniques.

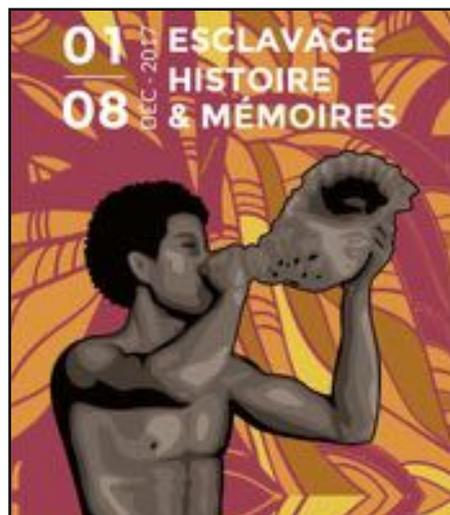
Dimanche à partir de 18 heures : Madagascar

L'OPÉRA DU BOUT DU MONDE

Dès le milieu du 17e siècle, Malgaches et Français s'adonnent au commerce de toutes sortes sur l'est de « la grande île rouge » privilégiant néanmoins très tôt celui des esclaves.

LES RÉVOLTÉS DU MEERMIN

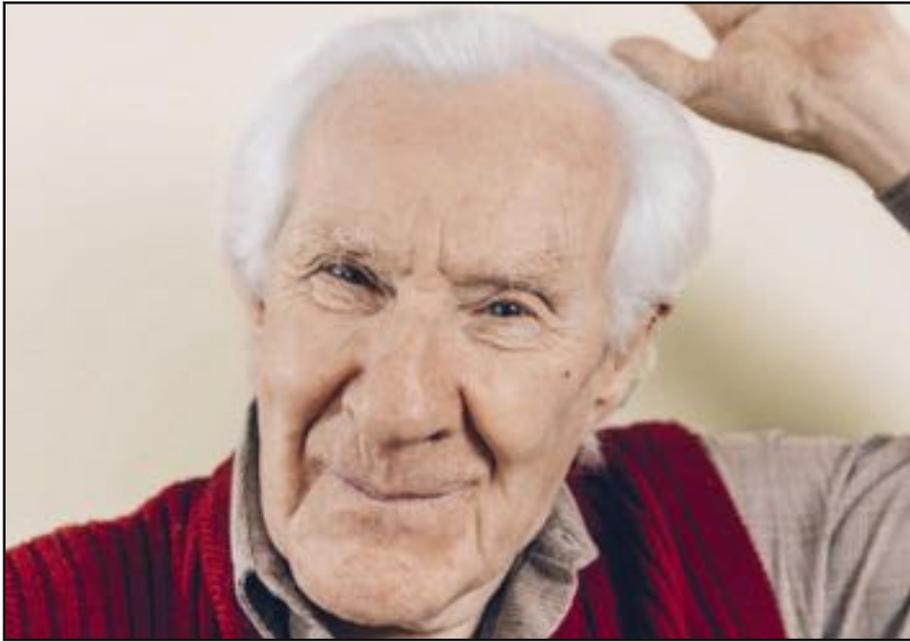
En février 1766, les captifs malgaches du navire négrier néerlandais le Meermin se révoltent contre l'équipage, s'emparent des commandes mais échouent sur les côtes de la colonie esclavagiste du Cap.



Billet philosophique

Non à la domination du capitalisme

N'est-il pas indispensable de réfléchir le plus souvent et le mieux possible aux causes fondamentales des graves problèmes auxquels est confrontée l'humanité, afin de les résoudre au plus vite et au mieux ? À La Réunion et dans le monde entier des chercheurs partagent cette préoccupation.



Alain Badiou, philosophe, auteur de "Que pense le poème ?".

Ce fut le cas, par exemple, le samedi 25 novembre dernier à l'Université du Moufia, où près de 120 personnes ont participé au grand débat public organisé par l'association Med'Océan sur l'importance ou non de passer « de l'obligation vaccinale... à la vaccination réfléchie et raisonnée ». À cette occasion, de nombreux experts médicaux ont expliqué pourquoi, contrairement à ce que dit la loi qui vient d'être votée à Paris, il ne faut pas rendre obligatoires les 11 vaccins imposés désormais aux enfants pour l'entrée en crèche et à l'école.

Comme le dit le Dr Philippe Dechazournes, président de Med'Océan, « l'obligation vaccinale ne doit pas être mise en place, parce qu'elle ne respecte pas le libre-choix en matière de santé, elle empêche de dire non aux adjuvants immunogènes (aluminium ou autre), les non-vaccinés n'ont jamais été un danger pour les vaccinés, les pays voisins n'obligent pas et ont même une meilleure couverture vaccinale et elle conduira à masquer les effets secondaires des vaccins ». Outre ces arguments très importants, plu-

sieurs intervenants ont également dénoncé le fait que « le pouvoir ne respecte pas le droit des citoyens d'être libres et responsables car l'intérêt des financiers passe avant l'intérêt de l'être humain ».

Qui décide quoi ?

Ce problème important a été évoqué trois jours après lors d'une rencontre organisée au Barachois par l'Association Initiatives Dionysiennes (AID), présidée par le Dr Bruno Bourgeon, sur le thème : "Comment les citoyens peuvent décider du bien commun". À cette occasion, Michel Roullot, membre de DEMORUN, « une association pour la participation citoyenne », a notamment parlé des propositions du chercheur Jacques Testart « sur la nécessaire démocratisation des choix sociotechniques ».

Pour ce mouvement citoyen, face à « l'impasse du fonctionnement politique actuel nous proposons de réfléchir à de nouvelles pratiques, impliquant le citoyen à savoir, contrôler, opiner, proposer, juger ou

même décider ». Tout cela rejoint la question qui a été évoquée par un philosophe au débat de Med'Océan : qui décide quoi — et au service de qui et de quoi — dans le monde et à La Réunion et quel est le pouvoir de décision du peuple réunionnais ?

Une belle perspective

On sait que c'est le monde de la finance, du capital, des profiteurs, exploités et pillés de la planète qui détient l'essentiel du pouvoir de décision dans notre pays, soumis au système néocolonial de l'État français, avec la complicité de la bourgeoisie péi. Avec les conséquences que l'on connaît : chômage de masse, taux de pauvreté massif, apartheid social, illettrisme, assimilation culturelle, pollutions mortelles de notre air, de notre agriculture, de notre alimentation, de nos médicaments, etc.

Pour combattre ce système barbare et dire non à la domination du capitalisme, un ami de la philo à La Réunion nous a transmis une interview très intéressante d'un philosophe français d'origine marocaine et d'inspiration marxiste, parue dans "l'Humanité" ce 23 novembre. Il s'agit d'Alain Badiou, né en 1937 à Rabat, capitale du Maroc, qui vient de publier un livre sur la question "Que pense le poème ?" et pour qui « en des temps de domination d'un capitalisme revenu — sous le nom de "libéralisme" — à sa sauvagerie originelle, la poésie ne peut vivre qu'en s'accordant à la révolte la plus intense ». Une belle perspective pour nos poètes, artistes, philosophes, décideurs et autres penseurs péi...

Roger Orlu

Journée mondiale de lutte contre le SIDA

120.000 enfants morts du SIDA en 2016

Ce 1er décembre avait lieu la Journée mondiale de lutte contre le SIDA. L'UNICEF appelle à amplifier la mobilisation contre une épidémie qui a tué 120.000 enfants de moins de 6 ans en 2016.



Modest Kabango examine Emmanuel (15 mois) sous le regard de sa mère, Celeste, pendant un contrôle à Mfuta en République démocratique du Congo. (photo Karin Schermbrucker/UNICEF)

En 2016, le SIDA coûtait la vie à 120 000 enfants de moins de 14 ans et contaminait 18 enfants chaque heure. Si la tendance actuelle se poursuit, 3,5 millions d'adolescents seront nouvellement infectés d'ici à 2030, d'après les projections du rapport 2017 de l'UNICEF Les enfants et le SIDA : Mise à jour statistique 2017 publié hier.

« Il est inacceptable qu'autant d'enfants continuent de mourir du SIDA et que si peu de progrès soient réalisés pour empêcher les adolescents de contracter le VIH », déclare le Dr Chewe Luo, Chef de la section VIH/SIDA au sein de l'UNICEF. « L'épidémie de SIDA est loin d'être terminée et menace encore et toujours la vie d'enfants et de jeunes. Des actions supplémentaires doivent absolument être entreprises pour éviter ce fléau. »

Dépistages trop tardifs

Et pour cause, une analyse de l'UNICEF des tendances démographiques et des nouvelles données relatives au VIH révèle que les objectifs fixés au sein du cadre « Start Free, Stay Free, AIDS free », élaboré en 2016

pour accélérer l'action en vue de mettre fin au SIDA chez les enfants d'ici à 2020, ne seront pas atteints. Des avancées ont néanmoins été réalisées en matière de lutte contre le SIDA, notamment dans le domaine de la prévention de la transmission mère-enfant, lesquelles ont permis d'éviter quelque deux millions de nouveaux cas d'infections par le VIH chez les enfants depuis 2000. Toutefois, l'UNICEF rappelle qu'il est impératif de ne pas baisser la garde pour autant. Comme le souligne l'organisation dans sa mise à jour statistique, en comparaison avec les autres groupes d'âge, les enfants âgés de 0 à 4 ans vivant avec le VIH sont les plus exposés au risque de décès imputable au SIDA. Or, ces enfants sont généralement dépistés et traités trop tardivement : seuls 43 % de ceux exposés au virus sont testés conformément aux recommandations, soit au cours de leurs deux premiers mois de vie, et la même proportion d'enfants vivant avec le VIH bénéficie d'un traitement antirétroviral, pourtant essentiel à leur survie.

9 victimes sur 10 dans notre région

Selon l'UNICEF, les progrès en matière de prévention des nouvelles infections par le VIH, de dépistage et de traitement chez les adolescents sont beaucoup trop lents. Pour la seule année 2016, 55 000 adolescents (âgés de 10 à 19 ans) sont morts des suites du SIDA, parmi lesquels 91 % en Afrique subsaharienne. Les données révèlent également une inquiétante disparité entre les sexes : en effet, pour cinq adolescents vivant avec le VIH, il y a sept filles de ce groupe d'âge dans la même situation.

« Ne pas accélérer davantage les progrès revient à mettre en jeu la vie de milliers d'enfants et à faire porter aux générations futures le poids d'un fléau pourtant évitable », ajoute Chewe Luo. « Nous devons agir immédiatement si nous voulons préserver les acquis obtenus au cours de la dernière décennie. »

Appel à l'action

Aussi, pour combler les lacunes en matière de lutte contre le VIH, l'UNICEF propose une série d'actions, consistant notamment à :

- investir dans l'innovation et recourir aux toutes dernières solutions innovantes telles que l'autodiagnostic du VIH, la prophylaxie préexposition et les nouveaux médicaments à usage pédiatrique ;
- intensifier la riposte en faveur des enfants, notamment en transposant à plus large échelle les programmes de traitement et les investissements dans les nouvelles technologies pour permettre le diagnostic au point d'intervention ;
- renforcer la capacité des gouvernements à collecter des données exhaustives et ventilées sur le dépistage et le traitement du VIH, en particulier chez les adolescents, afin d'éclairer les programmes ;
- donner la priorité aux interventions en faveur des adolescentes en Afrique subsaharienne.

Droits aux soins et à une pension de retraite

4 milliards de personnes sans protection sociale

Un nouveau rapport de l'OIT montre que des efforts massifs restent nécessaires pour garantir que le droit à la sécurité sociale devienne une réalité pour tous.

Malgré d'énormes progrès dans l'extension de la protection sociale dans beaucoup de régions du monde, le droit humain à la sécurité sociale n'est pas encore une réalité pour une majorité de la population mondiale, constate un nouveau rapport phare de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Selon les nouvelles données présentées dans le Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable, seuls 45 pour cent de la population bénéficient effectivement d'au moins une prestation sociale, tandis que les 55 pour cent restants – 4 milliards de personnes – sont laissés sans protection.

Le nouveau rapport montre aussi que 29 pour cent seulement de la population mondiale disposent d'un accès à une sécurité sociale globale – en légère hausse par rapport aux 27 pour cent de 2014-15 – tandis que les 71 autres pour cent, soit 5,2 milliards de personnes ne sont pas, ou alors partiellement, protégés.

Sécurité sociale contre la pauvreté

« L'absence de protection sociale place ces personnes en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la maladie, de la pauvreté, des inégalités et de

l'exclusion sociale tout au long de leur vie. Dénier ce droit humain à 4 milliards de personnes à l'échelle mondiale est un obstacle considérable au développement social et économique. Si de nombreux pays ont parcouru un long chemin pour renforcer leur système de protection sociale, des efforts majeurs sont encore nécessaires pour garantir que ce droit à la protection sociale devienne une réalité pour tous », a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

Le rapport recommande d'augmenter les dépenses publiques en matière de protection sociale pour étendre la couverture de protection sociale, en particulier en Afrique, en Asie et dans les Etats arabes, afin d'assurer au moins un socle de protection sociale minimal pour tous.

Ce rapport fait ressortir la contribution de la protection sociale universelle à l'éradication de la pauvreté, à la réduction des inégalités, à la promotion de la croissance économique et de la justice sociale, ainsi qu'à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), et montre comment beaucoup de pays en développement ont élaboré des dispositifs universels. Il souligne la nécessité d'étendre la protection sociale aux personnes travaillant dans l'économie informelle comme un moyen de formaliser leur emploi et d'améliorer leurs conditions de travail. « Cependant, les politiques d'austérité à court terme continuent de saper les efforts de développement à long terme. Les ajustements

d'assainissement budgétaire ont des impacts sociaux négatifs considérables et compromettent la réalisation des ODD », a déploré Isabel Ortiz, Directrice du Département de la protection sociale de l'OIT.

Les retraites pour 68 % des travailleurs

La couverture de protection sociale pour les personnes en âge de travailler reste limitée. Seuls 41,1 pour cent des mères de nouveau-nés perçoivent une allocation maternité et 83 millions de nouvelles mères ne sont pas couvertes. Dans ce domaine, on constate aussi que seuls 21,8 pour cent des travailleurs au chômage sont couverts par des allocations chômage, tandis que 152 millions de travailleurs sans emploi ne sont toujours pas couverts. De nouvelles données de l'OIT montrent que seuls 27,8 pour cent des personnes lourdement handicapées dans le monde touchent une prestation d'invalidité.

La recherche indique que, à l'échelle mondiale, 68 pour cent des personnes ayant dépassé l'âge de la retraite touchent une pension de vieillesse, un résultat lié à l'expansion parallèle des pensions contributives et non contributives dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

In kozman pou la rout

« Tyé sète, blèss katorz ! »

Mi pans zot i souvien zistoir nou téi lir kan nou lété pti : zistoir in pti tayèr d'linz la tyé sète moush in kou avèk in torshon épi la mark sa dsi in bando. Mi sava pa rakont azot sa tèrla, pars moin la pòin la plas é pars bann frèr Grim la fine bien rakont zistoir la. Sa sé lo zistoir déor, mé nana osi lo zistoir d'isi : « tié sète, blèss katorz ». I pé z'ète galman in sinp kasaz lé kui, pou in moun i vant ali in pé tro dsi son fors é k'i pé gingn in boush ta gèl. Pou kass ti boi, nana inn i pé dir ali : « Alors sé ou mèm tié sète blèss katorz ! »... Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Lo sistèm proférans, piston, rézo konm in vitrine lo sistèm néokolonyal

Mi sort lir dsi Fasbouk in mésaz bien sinp é pétète in pé inkyétan. La pèrsone la mark sa i di èl i ariv La Rényon la finn l'ané pou travaye dann in krèsh é èl i rode in moun pou donn ali in plas an kolokasyon... Mi koné pa kosa zot i pans de sa, mé, pou moin la pèrsone san vouloir i fé parti d'in sistèm piston, proférans, rézo pou vnir travaye isi shé nou...

Zot la bien antann : èl i vien isi pou travaye dann in krèsh alé oir isi bann pèrsone formé pou travaye konmsa, sa sé in n'afèr k'i mank pa. Tout fason, si la krèsh an késtyon l'avé rotourn aèl dsi pol anploi, moin lé sir son post travaye nora pa rès dégarni bien lontan. Mé i arsanm bien èl la shoizi in n'ot métod.

La suit lo parkour sré intéréstan a konète. Kisa i pé dir si madam la i sava rès dann la plas la. Kisa i pé dir si domin, sansa apré, èl i pé pa gingn travaye é so kou si dann in l'institisyon ? Kisa i pé dir osi, si l'androi èl i sort èl na poin d'moun èl i koné pou vnir isi pou travaye.

Inposib selon zot ?

Na poinn imposib la dan. Pou kosa ? Pars an parmi bann kad, bann résponsab dann lo privé, na dé foi plis d'moun déor ké d'moun isi. Mèm si d'moun isi lé pli nonbré ké demoun laba konm nout tout i koné é sa sé in n'afèr i pé pa kashyété zordi.

Lé vré si travaye l'avé an gaspiy, lo bann késtyon mi poz i tiendré pa d'bout, mé travaye na poin an gaspiy ; ni pé mèm dir sé in n'afèr lé rar konm korn lapin é si li lé rar sak nana i pé arsanm in priviléjyé é sak na poin i pé aparète konm in viktime... Dann in sistèm i apèl lo sistèm néokolonyal. I pé arzout èk sa, si lé shoz i kontinyé konmsa travaye sar plizanpli rar par raport la kantité d'moun i rode travaye.

Dann sé kondisyon lo sistèm proférans, piston, rézo va arsam plizanplis konm in vitrine lo sistèm néo kolonyal k'i fo fini avèk.

Justin